



AD MAJOREM PROPRIAE GLORIAM

EMPIRE DE LA BASSE CHESNAIE

Décret impérial N°2017-02 du 10 Juin 2017

Vu l'article 11 de la Constitution du 2 décembre 1996,

Vu les articles 10 & 11 de la Constitution du 2 décembre 1996,

Nous, Empereur de la Basse Chesnaie, Roi des Glénan, par la grâce de Dieu, décrète et décrétons :

Article premier

M. Olivier THONON, Commandant de l'Ordre de l'Excellence Impériale, est nommé aux fonctions de Ministre de la Prudence et du Nunchaku.

Frank-Marc 1er

Imperator et Rex